



## Communiqué

- NON les retraités ne sont pas favorables à la réforme des retraites !
- OUI ils seront aux côtés des salariés actifs et privés d'emploi pour empêcher le recul de l'âge de départ à 64 ou 65 ans et/ou l'allongement de la durée de cotisations !

*La propagande gouvernementale voudrait nous faire croire que sans la réforme des retraites « les retraités auront demain un pouvoir d'achat affaibli »...*

Mais c'est déjà le cas du fait de la politique menée par le gouvernement : entre 2017 et 2021 les pertes cumulées représentent pour les retraités l'équivalent de 1,8 mois de pension et, pour 60% d'entre eux l'équivalent de 2,5 mois de pension... grâce, notamment, à l'augmentation de 25 % de la CSG et au décrochage des pensions par rapport aux salaires et aux prix.

Par ailleurs, en refusant de réindexer les pensions de retraite sur l'évolution des salaires, le niveau de vie des retraités va continuer de diminuer par rapport à celui des actifs.

Enfin, en cherchant à faire main basse sur la gestion des cotisations de retraite complémentaire (AGIRC ARRCO) le gouvernement ouvre la voie à la captation de ces milliards par l'État qui les utilisera comme il l'entend.

*Cette même propagande nous laisse entendre que « la réforme permettra d'améliorer sensiblement les petites retraites qui seront revalorisées à hauteur de 1200 € »*

1200 € c'est à peine au-dessus du seuil de pauvreté fixé à 1128 €. Mais pour pouvoir en « bénéficier », le gouvernement pose comme condition d'avoir cotisé à taux plein, c'est-à-dire d'avoir une carrière complète. Par ailleurs cette mesure ne concernerait que les nouveaux retraités alors qu'on sait que 37 % des retraités ont une pension brute inférieure à 1 000 € par mois...

*Les mêmes nous expliquent que la réforme a pour but « d'avoir une politique de justice sociale et défendre le modèle social français, sa force et son avenir. »*

Nouveau mensonge. En 2023, l'ensemble des dépenses publiques seront gelées (0,1% de croissance en volume hors mesures d'urgence et relance), ce qui en fait un des budgets les plus restrictifs de ces vingt dernières années ! Quant à la loi de programmation, elle prévoit une coupe drastique dans les dépenses publiques jusqu'en 2027. La réduction des dépenses s'exprimera par la remise en cause de droits sociaux. Un rapport sénatorial évoque un « effort de maîtrise » à hauteur de 25 milliards d'euros d'économies pour les administrations locales et de 27 milliards d'euros pour les administrations de sécurité sociale.

Oui la réforme des retraites aggravera la situation des retraités, que ce soit au niveau de leur pouvoir d'achat, de la protection sociale collective et des services publics.

**Alors 3 raisons de plus de défendre, avec les salariés actifs et ceux privés d'emploi, notre système de retraite que nous devons aux combats menés par nos aînés et qui est l'expression de la solidarité intergénérationnelle.**

## CONFÉRENCE DE PRESSE

**Lundi 9 janvier 2023 à 11 heures Au siège de la CGT FORCE OUVRIÈRE**

**141 avenue du Maine 75014 PARIS**

**(Métro: Gaîté, Mouton-Duvernet ou Denfert-Rochereau)**